

pantalon à mi-mât. Troisièmement, ayant accepté ces programmes, nous devons comprendre que les industries en question sont situées dans diverses régions du pays où les autres possibilités d'emploi sont très limitées. Il est absolument essentiel que le ministère ait des idées arrêtées et convaincantes sur les projets qu'il a en tête.

Sans vouloir insister davantage, j'aimerais que le ministre fasse très prochainement une déclaration concernant tout d'abord la priorité accordée au problème par son ministère et ensuite ses intentions. Il ne suffit pas de dire que nous connaissons le problème et que nous lui accordons la haute priorité, car tous les ministres disent cela. Nous devons savoir de quelle sorte de gens dispose le ministre, quelles sont leurs qualifications dans ce domaine, quelle est l'importance du groupe et où en sont leurs essais.

Il s'agit d'une chose très importante, et ceux d'entre nous qui sont à la Chambre aujourd'hui ne veulent pas avoir à se lever un jour pour dire au gouvernement que nous avons signalé l'urgence de la question. Il est essentiel que le ministre prévoie les difficultés et s'organise en conséquence.

J'aimerais passer maintenant à une question qui a trait aux médicaments. Je suppose que la division de l'approvisionnement achète les médicaments dont ont besoin divers organismes gouvernementaux, y compris les forces armées et les hôpitaux. Est-ce exact?

L'hon. M. Jamieson: Je ne sais pas dans quelle mesure nous avons pris sur nous cette fonction, mais j'ai dit tantôt que nous sommes actuellement en période de transition. Nous avons assumé certaines responsabilités qui appartenaient auparavant à certains autres ministères. Si l'on veut bien me donner un peu de temps, je pourrais, je crois, fournir une réponse à la question. Il me semble, en effet, que nous sommes chargés de cette fonction, mais je ne veux pas induire le député en erreur.

M. Saltzman: Monsieur le président, lorsque le ministre examinera cette question, voudra-t-il demander à ses fonctionnaires s'ils consentiraient à acheter des médicaments pour le compte d'organismes et d'hôpitaux provinciaux? Peut-être s'agit-il d'une question de politique officielle mais, sauf erreur, le gouvernement fédéral achète des médicaments en quantité importante et parvient à obtenir d'excellents prix et services de la part des fabricants de produits pharmaceutiques. Peut-être ses fonctionnaires consentiraient-ils à le faire aussi pour le compte des organismes provinciaux si on le leur demandait. Merci, monsieur le président.

[M. Saltzman.]

• (4.40 p.m.)

M. MacEwan: Monsieur le président, comme le député de Cumberland-Colchester-Nord, je désire à mon tour présenter quelques instances au ministre au sujet de l'industrie de la construction de navires. Je félicite le ministre de sa nomination au cabinet. J'attends de lui, je l'avoue, de grandes choses au sein du cabinet en ce qui concerne cette industrie si importante, puisqu'il vient de la région atlantique, où la construction de navires, vu la proximité de la mer, tient une si grande place.

J'aimerais rappeler les débats qui ont déjà eu lieu à la Chambre au cours de cette session. Je ne répéterai pas les propos de certains de mes collègues. Par exemple, le député de Saint-Jean-Lancaster a présenté pendant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, un avis de motion au sujet d'une politique maritime et il a fait remarquer à ce moment que les propriétaires de bateaux et les dirigeants des chantiers maritimes s'accordaient à dire qu'il fallait établir une telle politique dans le moindre délai.

À la question que le lui posais à ce sujet vendredi dernier, le ministre a répondu que les pourparlers se poursuivaient avec les autorités de la construction navale. Tout comme son avant-dernier prédécesseur, M. Pickersgill, qui s'en est allé vers des champs plus attrayants, il n'a pas voulu dire quand il croyait pouvoir faire une déclaration. J'avais demandé à l'ancien ministre s'il pourrait fixer d'avance la date de sa déclaration, mais il avait répondu ne pas vouloir s'astreindre à une date fixe. Je n'en veux pas au ministre, mais puis-je lui dire que, d'après moi, cela devrait se faire sans retard.

Le ministre a déclaré que son ministère s'occuperait désormais de la construction navale, qui relevait jusque-là du ministre des Transports. Aux questions que je lui ai posées dans cette enceinte au cours des dernières semaines, il a déclaré que le ministre des Transports et le ministre de l'Industrie et du Commerce se sont entretenus avec les directeurs des associations de la construction navale. Il avait dit alors que ce serait probablement le ministre des Transports qui ferait une déclaration sur la politique du gouvernement en matière de construction navale. Cependant, comme elle relève maintenant de son ministère, j'espère que ce sera le ministre qui assumera cette tâche importante.

Si j'ai bonne mémoire, c'est aux environs de 1961 que fut lancé le programme de subvention à la construction navale. Je m'en souviens bien, parce qu'il avait été conçu et ins-